

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 26 MAI 2016**

**PROCES VERBAL**

Jeudi 26 Mai 2016 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

En préliminaire, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 28 Avril 2016, reçu en Mairie le 6 Mai 2016, Angélique BEVIA a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale.

Conformément à l'article L.2124-4 du C.G.C.T., cette démission est définitive et le représentant de l'Etat en a été informé. L'élue démissionnaire doit être remplacée par la personne présente sur la même liste et venant immédiatement après le dernier élu. Le remplaçant n'est pas nécessairement de même sexe. Emilie ROUGIER, suivante sur la liste a renoncé à siéger par lettre en date du 9 Mai 2016. C'est Pierre REINHARD qui est installé au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue.

Martine RODRIGUEZ a été désignée secrétaire de séance. Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Lucette BREGÉON qui a donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

**Ordre du Jour :**

- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2017,
- Discussion sur la fusion des Communautés de Communes « Nord Limagne », « Coteaux de Randan » et « Limagne-Bords d'Allier »,
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,

- Questions diverses.

**. Tirage au sort des jurés d'assises en vue de l'établissement de la liste annuelle départementale pour 2017.**

Chaque année, il revient au Conseil Municipal de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, des jurés d'assises. Le nombre de Jurés est réparti proportionnellement à la population.

- Denis BICARD – Domicilié à Prouilhat
- Giovanni BISANTI – Domicilié 9 Rte de Pontlière à Pont-Picot
- Robert BATISSE - Domicilié 3 Impasse d Four à Pont-Picot
- Christophe BEVIA – Domicilié 9 Route de Clermont
- Paul TOUATI – Domicilié 42 rue de Montgacon

**. Discussion sur la fusion des Communautés de Communes « Nord Limagne », « Coteaux de Randan » et « Limagne-Bords d'Allier ».**

A l'aide d'un power-point, Monsieur le Maire présente :

- Le cadre réglementaire de la fusion effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017,
  - Le portrait de la future Communauté de Communes,
  - La méthode de travail pour préparer la fusion,
  - Les compétences.
- Le calendrier de la fusion :
    - 25 Avril : Notification de l'arrêté préfectoral de projet de périmètre.
    - En Juillet/Août : Prise de l'arrêté préfectoral définitif de périmètre.
    - En Octobre/Novembre : Prise de l'arrêté préfectoral de création
    - En Novembre/Décembre : Désignation des Conseillers Communautaires par les communes.
  - L'arrêté de périmètre : le projet doit recueillir l'accord d'au moins 50 % des Conseillers municipaux des communes intéressées représentant 50 % au moins de la population totale. A défaut d'accord le Préfet peut passer outre.

- La composition du futur conseil communautaire : la répartition des sièges doit respecter le poids démographique de chaque commune soit 38 sièges pouvant aller jusqu'à 47, si accord local.
- Le portrait de la future communauté :
  - 25 communes
  - 20.462 habitants
  - 3 bourgs centre (Aigueperse – Maringues – Randan)
- La méthode de travail  
Faire un état des lieux précis avec un accompagnement d'un bureau d'Etudes. Création d'un comité de pilotage et de groupes de travail thématiques.
- Les compétences du futur EPCI (2017/2020)  
La fusion implique le transfert de l'ensemble des compétences obligatoires optionnelles et facultatives antérieurement exercées par les anciens EPCI. Une discussion s'engage ensuite sur la fusion. Philippe LE PONT soulève le problème des conseillers communautaires des communes de + de 1000 habitants (cas de Maringues) qui ont été élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Le nombre d'élus par commune va être revu à la baisse, 5 pour Maringues selon le droit commun, ou 6 si accord local ; Certains vont donc être démis de leur mandat, cela semble poser un problème de constitutionnalité de la loi.

### **Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire**

- Délibérations ci-après adoptées (à l'unanimité) :
  - Subvention allouée à la Paroisse pour le chauffage de l'Eglise – Montant = 800 Euros
  - Recrutement d'un agent à temps complet pour une période maximale de 4 mois, pour l'entretien de la voirie, dans le cadre d'un accroissement occasionnel d'activité.
- Point sur les travaux :
  - Voirie – Rue du Trésor : Beaucoup de problèmes sur le réseau d'assainissement qui a dû être réparé.
  - Maison du Pont – Poursuite du chantier – Peinture et faïence = réalisés par les agents.

- Halle aux Marchés : Chantier important, mais qui avance bien.
- Début Juin au Village de Montgacon – Extension de réseaux – Fouilles réalisées par la commune (ex propriété Ramillien)
- Travaux d'entretien de voirie – Réparation de bordures
- Bâtiment attenant à la Salle des Fêtes – Réfection de la toiture – L'aménagement intérieur viendra après.
- Problème de chauffe-eau à la Gendarmerie – A remplacer. Le devis s'élève à 2.888,44 € HT.
- Devis également pour réparer le battant d'une cloche de l'église (entreprise Bodet – 2.460 € TTC).
- Lundi 30 Mai : Goudronnage de la Place de la République.

**Commission Affaires scolaires et Solidarité : Lucette BREGEON représentée.**

- ✓ Don du Sang : Il a eu lieu le 13 mai dernier : 45 personnes se sont présentées.
- ✓ Fête des Mères : Comme à l'accoutumée, une composition florale sera offerte aux résidentes de l'Ombelle. La distribution se fera samedi après-midi.
- ✓ Exposition des activités (dessins) réalisées par les élèves à l'école et pendant les TAP, aujourd'hui à partir de 16 heures 30 – Beaucoup de visiteurs.
- ✓ Cérémonie du 8 Mai : peu d'enfants étaient présents ; cela s'explique vraisemblablement par le fait qu'il y avait le pont.
- ✓ Le gendarme supplémentaire a pris possession de l'appartement.
- ✓ Rencontre Intergénérationnelle, environ une vingtaine de participants avec la venue de nouveaux .

**Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe**

- Salle d'exposition : jusqu'au 29 mai – Céramique de Martine NONNENMACHER puis photos de Patrick MINDEAU.
- Cinéma : Prochaine séance le 7 juin « Les Innocentes ».
- Concours de Peinture le 7 Juillet « Nuance d'été » et toute la journée en collaboration avec les commerçants et la Communauté de communes

exposition d'arts. La commission s'est réunie le 12 mai pour préparer cette animation.

### **Commission Sports et Vie Associative : Yves RAILLÈRE – Adjoint**

- Forum des associations : Une réunion de préparation avec les associations est prévue le mardi 7 juin prochain.
- En Juin : Nombreuses manifestations :
  - Tournoi du TCM,
  - Fête de Vensat les 19 et 20 Juin
  - Repas des Amis de la Côte Rouge : le 4 Juin
  - Fête de l'école St Joseph
  - Méchoui de Jean Jaurès le 11 Juin
  - Speedminton le 18 Juin
- Quelques statistiques concernant les radars pédagogiques montrent qu'ils sensibilisent les automobilistes. L'effet pédagogique semble être positif.

### **Commission Animation et Festivités : Gérard SANCIAUT – Adjoint**

- Fête annuelle : Préparation d'une expo sur le jumelage avec Kelze-Hofgeismar afin de le faire mieux connaître aux nouveaux habitants – Une réunion se tiendra le 21 juin pour relancer les échanges.
- Syndicat du Bois de l'Aumône : A compter du 2 Juin, la commune sera collectée sur une tournée du matin (de 4h30 à 13h) – Ce changement ne concerne que les bacs verts. La consigne aux usagers est de toujours sortir les bacs la veille au soir.

### **Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1<sup>ère</sup> Adjointe**

- La commande de barrières faite auprès de Signaux Girod a été livrée. Les agents des services techniques vont donc pouvoir procéder à leur installation (Grand'Rue vers l'église).
- Les élèves du Collège Louise Michel ont réalisé vers les jeux d'enfants installés au Clos d'Andou, un tipi tressé avec des arbustes.

- Commande de vêtements de travail pour les agents des services techniques (fluo orange).

#### **Commission Communication et Information : David MOURNET – Adjoint**

- Bulletin Municipal : Il va paraître fin Juin  
Les principaux articles portent sur :
  - ✓ Les travaux
  - ✓ Les activités et animations de la Médiathèque
  - ✓ Le projet de construction de la station d'épuration
- La proposition de la Gazette n'a pas été retenue (spécial 4 pages sur Maringues).
- Le site Internet est tenu régulièrement à jour.

#### **Questions diverses : Monsieur le Maire**

- L'ironman Vichy (ex triathlon) va traverser notre commune les 27 et 28 Août prochain.  
Tous les bénévoles sont les bienvenus. Toutes les personnes intéressées doivent s'inscrire à l'avance (auprès de la Communauté de Communes).
- Denis DUPIC intervient au sujet de la Place de l'Eglise (déjections canines), régulièrement les propriétaires d'animaux (chiens) ne respectent pas le domaine public. Les services de gendarmerie doivent verbaliser les contrevenants. La collectivité a mis en place, à proximité, une canisette pour les chiens et des sacs sont distribués gratuitement en mairie.
- Pierre-Edouard LAIGO fait remarquer que sur le marché, certains commerçants ne respectent pas les mesures de sécurité, pour les secours, par exemple, et s'installent de manière désordonnée.
- Caisse d'Epargne : le distributeur va être modifié : Pierre REINHARD a repéré l'entreprise qui menait des mesures sur place.

La séance est levée à 21 heures 15